

DECLARATION DE DAKAR

3^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Autorités Anti-corruption d'Afrique (AAACA), sur le thème : « L'EFFECTIVITE DE LA COOPERATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE DES RESSOURCES NATURELLES », les 4 et 5 mai 2018, à l'hôtel King Fahd Palace

La 3^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Autorités Anti-corruption d'Afrique (AAACA) s'est tenue, les 04 et 05 mai 2018, à Dakar, en République du Sénégal. Vingt (20) pays membres et des partenaires techniques et financiers, dont la Banque Africaine de développement et le Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption, ont pris part à cette rencontre.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette Assemblée Générale a été présidée par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, le vendredi 4 mai 2018, à 16 heures.

Dans son allocution, le Président de la République du Sénégal a salué le choix du thème général de cette Assemblée Générale axé sur « **L'effectivité de la coopération des Institutions Africaines de lutte contre la Corruption pour une Gestion transparente des ressources naturelles** ». Il a encouragé les institutions membres de l'AAACA et souligné la nécessité de renforcer la coopération entre toutes les associations africaines de lutte contre la fraude et la corruption.

Au-delà des échanges auxquels la thématique générale a donné lieu, les autres objectifs de cette Assemblée Générale étaient de :

- partager le rapport du Comité Exécutif,
- activer le plan stratégique de l'AAACA,
- discuter de l'opérationnalité de l'Association et
- échanger sur une possibilité de collaboration entre, d'une part, l'AAACA et la Banque Africaine de développement et, d'autre part, l'AAACA et le Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la corruption.

Au terme de deux jours de travaux :

Nous, membres de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) :

CONVAINCUS de l'effet néfaste de la corruption sur l'économie en général et la gestion des ressources naturelles, en particulier qui coûte 148 milliards de dollars à l'Afrique, de l'urgence nécessaire d'arrêter le pillage de ces ressources et de freiner l'évasion des ressources financières tirées de cette pratique ;

CONSIDERANT la pertinence du choix de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine de consacrer 2018, Année Africaine de Lutte contre la Corruption ;

CONSCIENTS des difficultés des pays Africains à assurer isolément une gestion efficace et rationnelle des ressources naturelles ;

CONSCIENTS du rôle de vigie que les Etats ont confié aux autorités chargées de la lutte contre la fraude et la corruption.

RECONNAISSANT la nécessité d'une coopération des institutions de lutte contre la corruption pour une gestion transparente des ressources naturelles ;

CONSIDERANT le rapport du comité Exécutif de l'AAACA sur les objectifs de l'Assemblée générale;

RECONNAISSANT la nécessité d'appuyer le secrétariat pour le bon fonctionnement des activités ;

1. **Recommandons** aux Etats d'impliquer les Institutions de Lutte contre la Corruption (ILC) dans l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) de chaque pays pour une gestion transparente des ressources naturelles ;
2. **Recommandons** aux Etats de mettre en place une taxe sur les transactions transfrontalières afin de mieux accroître les moyens des ILC ;
3. **Encourageons** tous les pays membres de l'Union Africaine à mettre en place, au profit des institutions de lutte contre la corruption, une base de données sur les sociétés et les personnes impliquées dans l'évasion fiscale transfrontalière et le pillage des ressources naturelles ;
4. **Recommandons** aux ILC de favoriser l'échange d'informations et la coopération dans l'exercice de leurs missions ;
5. **Invitons** les Institutions membres de l'AAACA à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations ;
6. **Recommandons** aux Institutions membres de l'AAACA de ne ménager aucun effort pour rendre opérationnel le Secrétariat de l'AAACA en le dotant des moyens financiers et humains pour son indépendance ;
7. **Recommandons** aux Institutions membres de l'AAACA de mettre en place des points focaux pour faciliter les échanges d'informations pour le développement de l'Association ;
8. **Demandons** au Comité Exécutif d'actualiser le Plan stratégique de l'AAACA pour sa mise en œuvre et de créer le site web de l'AAACA afin d'accroître sa visibilité et d'améliorer les échanges d'informations;
9. **Recommandons** vivement au Comité exécutif et aux ILC d'intensifier la collaboration et de se mettre en réseau avec des partenaires comme le Conseil consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption, la Banque Africaine de Développement, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, INTERPOL, OLAF, etc... ;
10. **Encourageons** le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la Corruption à réviser le mécanisme de suivi-évaluation de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption ;

11. **Donnons** mandat au Comité exécutif d'explorer les voies et moyens pour le recrutement d'un Secrétaire général et de personnels qualifiés afin d'assurer un fonctionnement efficient du Secrétariat et du Comité exécutif ;
12. **Saluons** la forte présence des institutions de lutte contre la corruption à cette 3^{ème} Assemblée générale de Dakar, témoignant ainsi leur adhésion aux idéaux de l'Association et leur volonté de renforcer la coopération entre ses membres
13. **Félicitons** le Gouvernement Egyptien d'avoir accepté d'accueillir la 4^{ème} Assemblée générale annuelle de 2019 et la réunion du Comité exécutif de l'Association ;
14. **Exprimons** notre gratitude à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, pour son soutien et sa contribution appréciables à l'organisation de la 3^{ème} Assemblée Générale de l'AAACA ;
15. **Remercions** le peuple sénégalais pour son hospitalité et sa générosité, à travers les initiatives prises par l'OFNAC qui, en collaboration avec les autres services de l'Etat du Sénégal, a permis à la 3^{ème} Assemblée Générale de l'AAACA de réussir le double pari de l'organisation et de la participation.

Fait à Dakar, le 05 mai 2018